

Conférence les seniors et les nouvelles mesures fiscales et sociales

Jeudi 21 mars 2019

Conférencier

Claude MONOT

Diplômé de l'ESSEC et d'Expertise Comptable, il a exercé pendant plus de 30 ans en qualité d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes auprès d'entreprises de toutes tailles, de toutes formes et de tous types d'activité.

Membre de l'ARCAL il est déjà intervenu plusieurs fois sur ces sujets.

« Après avoir fait un point rapide sur la situation économique et financière de la France en ce début 2019, nous examinerons l'ensemble des mesures fiscales concernant les particuliers et spécialement les seniors.

Nous évoquerons en particulier la mise en œuvre du Prélèvement à la source, la suppression de la taxe d'habitation et terminerons par l'évolution des retraites. »



DEBUT DE LA CONFERENCE : 14 h 30

LIEU DE LA CONFERENCE : salle Kastler, préfecture, avenue de la République, Colmar.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 mars 2019

PRIX/PERSONNE : 5 € encaissés sur place

REFERENT : Gérard DITTEL 06 52 60 56 72